



PERSPECTIVES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

GAZ DE SCHISTE

La charrue devant les boeufs ?

Gaz de schiste. Totalement inconnue au début de l'été, cette ressource énergétique fossile suscite un peu plus la controverse chaque jour. Après tout, la plus importante exploitation d'hydrocarbures de l'histoire du Québec sera le fait d'une filière aux impacts méconnus qui doit se déployer en zone habitée. Le développement de cette industrie se prépare pourtant depuis déjà quelques années. À la différence que cela se passe désormais au grand jour avec, d'un côté, des entreprises en mal de crédibilité et, de l'autre, un gouvernement qui donne parfois l'impression d'improviser. Le tout sur fond d'inquiétudes croissantes.

ALEXANDRE SHIELDS

Le Zapartiste Christian Vanasse a très bien résumé cette semaine le profond malaise ressenti par de plus en plus de Québécois lorsqu'il a interpellé André Caillé au cours de la troisième et dernière «séance d'information» organisée par l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ). Au point où son envolée orale lui a valu une ovation spontanée de la part des 500 personnes présentes dans la salle d'un hôtel de Saint-Hyacinthe.

«Ce qui choque les gens, a-t-il lancé, c'est qu'ils ont l'impression que le dossier va de l'avant et que tout est joué avant même que ça ait commencé. Quand la vice-première ministre [Nathalie Normandeau] dit qu'elle ne veut pas parler aux opposants. Quand le ministre de l'Environnement [Pierre Arcand] reste muet en disant qu'il ne veut pas influencer le BAPE. Quand le premier ministre nous dit qu'il va aller de l'avant avant même d'avoir vu les conclusions du BAPE et qu'on voit des membres du gouvernement quitter en masse [leurs postes] pour aller travailler pour l'industrie gazière, on se demande qui travaille pour le citoyen et pour qui travaillent nos élus.» Malheureusement, André Caillé avait déjà quitté la salle à ce moment et n'a donc pas entendu le commentaire de celui qui est aussi conseiller municipal à Saint-Jude.

Fausse perception

S'il faut en croire la réaction des participants aux trois soirées de relations publiques organisées par l'industrie gazière, la grogne n'est pas uniquement le fait des citoyens de Saint-Hyacinthe et des environs. Mais M. Caillé — président de l'APGQ et administrateur de Junex — ne l'analyse pas ainsi. «Il y a des irréductibles qui ne nous appuieront jamais parce qu'ils croient que d'autres filières énergétiques doivent être développées, disait-il après la première séance. L'autre partie, et ce sont les gens à qui l'on s'adresse, ce sont ceux qui ne nous appuient pas présentement, mais que, si nous les convainquons et que nous prenons les moyens pour faire face à tous les risques et que l'environnement est convenablement protégé, ceux-là vont nous appuyer.»

Deux récents sondages démontrent toutefois que l'exploitation de cette ressource d'énergie fossile est loin de rallier une majorité de Québécois. En fait, seulement 20 % de la population se

dit favorable, alors que 35 % est clairement contre. Et le problème ne semble pas se résumer à une question de communication. En commentant ce coup de sonde, la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, ne se formalisait pourtant pas des résultats. Le gouvernement doit toujours relever le «défi» de bien expliquer ce qu'implique la mise en valeur du potentiel gazier québécois. «Les gens veulent des réponses à leurs questions. Ils veulent être rassurés», a-t-elle réitéré.

Les sondages démontrent toutefois que l'exploitation de cette ressource d'énergie fossile est loin de rallier une majorité de Québécois

Un discours changeant

Il faut dire que les libéraux de Jean Charest ont été amenés bien malgré eux à gérer dans l'urgence un épineux dossier dont personne n'avait eu vent il y a quelques mois à peine. Alors qu'il y a un an la voie semblait déjà toute tracée, la ministre Normandeau, qui pilote le dossier, a depuis multiplié les sorties pour tenter de «rassurer» les Québécois. Car si le gouvernement n'a jamais caché son préjugé favorable pour le développement de cette filière énergétique aux impacts environnementaux et retombées économiques méconnus, le ton et la teneur du discours de Mme Normandeau ont bien changé au fil des mois.

En octobre 2009, dans un discours très «pro-industrie» prononcé lors du congrès de l'Association pétrolière et gazière du Québec, elle leur promettait «une loi plus moderne, plus proactive» pour encadrer l'exploitation du gaz de schiste et du pétrole. «En fait, on veut mettre de côté la bureaucratie. On veut faciliter votre vie, parce qu'on est bien conscients qu'en facilitant votre vie, on va permettre de créer plus de richesse au Québec. On va vous permettre de déployer vos ailes et, dans ce sens, on souhaite une loi qui nous permette d'être plus efficaces.» Preuve que le gouvernement voulait à tout prix «faciliter» la vie aux entreprises gazières, le budget 2009-2010 prévoyait un congé de redevances de cinq ans pour les puits entrés en production avant la fin de 2010. L'objectif? «Augmenter les possibilités d'une mise en production dans un avenir rapproché.»

En entrevue au *Devoir* à la fin de mai, la ministre Normandeau disait vouloir déposer cet automne un projet de loi visant à encadrer une industrie qui se développait alors qu'aucun débat public n'avait encore eu lieu. Mais son choix était clair. «Il y a là pour le Québec un rendez-vous qu'il ne peut pas manquer», lançait-elle. Elle travaillait alors étroitement avec l'industrie. «On s'emploie, avec l'Association pétrolière et gazière du Québec, à développer des



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La grogne contre l'exploitation des gaz de schiste n'est pas le fait d'une poignée d'irréductibles.

outils de communication pour faire tomber un certain nombre de préjugés, expliquait-elle. On s'emploie à ce que les citoyens aient accès à la bonne information. Par exemple, dans le domaine du gaz, les gens se demandent si on cause un préjudice aux nappes phréatiques lorsqu'on fait un forage. La réponse, c'est non. Est-ce que les substances auxquelles on a recours pour forer sont polluantes? La réponse est non.» Aucune étude d'impact indépendante n'a encore prouvé les dires de la ministre.

Improvisation

Mais l'été a été riche en révélations sur cette industrie des énergies fossiles. On a ainsi appris que certaines entreprises menaient des travaux d'exploration sans même avoir prévenu les municipalités ou les citoyens. Les témoignages faisant état de résidents mis devant le fait accompli se sont multipliés. Qui plus est, les sociétés albertaines Questerre et Talisman ont annoncé leur intention de mettre en production deux premiers

puits à la mi-2011. Tout cela alors qu'on constatait, côté américain, plusieurs infractions environnementales. Sans oublier les proches collaborateurs des libéraux passés du côté de l'industrie.

Bref, l'industrie — qui fait miroiter la création de milliers d'emplois sans jamais fournir d'information en ce sens — a dû faire face à un scepticisme croissant dans la population. Au point où l'APGQ a dû faire appel au cabinet de relations publiques National pour tenter de gérer une crise qui a pris une grande ampleur en à peine trois mois.

Conscients du potentiel explosif de ce dossier, au fur et à mesure que les révélations inquiétantes se multipliaient, la ministre Normandeau et son collègue Pierre Arcand ont finalement dû se résoudre à mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), même si l'industrie était clairement contre. Mais bien que le gouvernement dit vouloir donner «toute la

VOIR PAGE B 3: GAZ

PERSPECTIVES

Parti pris privé



GIL COURTEMANCHE

Ce n'est plus la commission Bastarache qui anime les débats et fait les manchettes, mais bien une forme d'énergie que seuls quelques spécialistes et journalistes connaissent il y a quelques mois: le gaz de schiste.

On ne parle pas ici d'une grande industrie qui annonce des projets imposants, comme les ports méthaniers, par exemple, qui ont suscité tant de controverses et de craintes, mais plutôt d'une industrie naissante toujours en phase d'exploration et dont les impacts ou les désagréments ont jusqu'ici été mineurs et plutôt localisés. Il n'y a pas eu d'explosion, ni de déversement, ni de contamination irréversible. Mais la population, généralement alarmée par les groupes environnementalistes, invoque de plus en plus le principe de précaution et a de plus en plus tendance à croire vraisemblables les scénarios catastrophe plutôt que les roses promesses de développement économique ou les déclarations vertueuses des entreprises énergétiques.

Il faut admettre que la méfiance et la crainte sont compréhensibles et qu'elles se fondent sur des données historiques irréfutables. De tout temps, les industries qui exploitent nos ressources naturelles ont charcuté le sol, désolé les forêts, creusé des puits sans se soucier des conséquences. Elles ont rejeté, contaminé, scarifié, sous l'œil complice des gouvernements, qui nous ont toujours chanté le développement sauvage plutôt que le développement durable. La forêt boréale et les sables bitumineux constituent les exemples les plus probants du va-tout productiviste et de l'insouciance des industries.

Puis l'actualité poussait à la méfiance systématique à l'égard de l'industrie énergétique. L'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater dans le golfe du Mexique a mis en lumière durant des mois la négligence coupable d'une des plus grandes pétrolières du monde: bris volontaires des protocoles de sécurité, camoufflage de la réalité, culture du secret, risques inconsidérés, tout ce qu'il y a de criminel dans la recherche folle du profit aux dépens du bien collectif est apparu au grand jour durant cette tragédie. Ce n'est donc pas dans un climat favorable que l'industrie du gaz de schiste a envoyé André Caillé au bûcher de l'opinion publique pour expliquer la parfaite innocuité de l'exploitation et l'extraordinaire sens de responsabilité environnementale de ses mandataires. Cela étant dit, rien n'excuse les insultes, les blasphèmes et les vociférations de certains activistes qui nuisent plus à leur cause qu'ils ne la servent. Il ne faudrait pas cependant utiliser ces incidents pour soutenir que l'opposition ou la méfiance systématique qui s'expriment de plus en plus sont le fait de quelques radicaux mal engeulés.



Car la méfiance est profonde, justifiée à plus d'un titre et de plus en plus partagée par une large partie de la population. Il y a bien sûr le souci environnemental en passe de devenir une valeur collective de la société. Existe aussi le sentiment de plus en plus ancré que les industries de ressources et le gouvernement fonctionnent main dans la main et qu'ensemble ils ne souhaitent pas que la population connaisse l'ensemble des dossiers. Il est évident, dans le cas des gaz de schiste, que l'industrie possédait l'aval gouvernemental et que la tardive entrée du BAPE dans le portrait n'est due qu'au récent concert de protestations.

Quand René Lévesque hérita du ministère des Richesses naturelles, il découvrit que le ministère des Mines ne rapportait pas un sou à la province et qu'il était de fait un service technique utilisé par l'industrie minière. Les choses n'ont pas beaucoup changé depuis ce temps. Les industries extractives profitent en gros d'un chèque en blanc et leurs activités ne sont passées à la loupe que si la colère populaire s'exprime.

Existe aussi de plus en plus, en particulier dans les régions, la certitude que le ministère des Ressources naturelles agit essentiellement en fonction des intérêts de l'industrie, qu'on confond avec l'intérêt collectif. Ce fut le cas trop longtemps pour l'industrie forestière, ce fut le cas pour l'éolien donné en cadeau au secteur privé et c'est encore le cas pour les mines et l'énergie.

De plus en plus, à l'occasion du débat sur les ressources, deux visions s'affrontent. Il y a celle du gouvernement libéral, pour qui il faut faciliter les conditions d'exploitation pour que le secteur privé accepte d'investir massivement. C'est le parti pris absolu pour le privé, un parti pris qui se passerait bien de l'examen critique des communautés concernées par le développement. Par contre, les rassemblements de citoyens et les instances régionales sont non seulement soucieux de protéger leur environnement et leur qualité de vie, ils désirent aussi être associés directement au développement de leur richesse collective. Sentiment de crainte quant à l'avenir, certes, mais aussi résurgence du slogan de la Révolution tranquille: «Maîtres chez nous».

Cette volonté choque de front le parti pris pour le privé de ce gouvernement, même si de toute évidence une démarche collective serait préférable. Associée à toutes les étapes, partie prenante du développement, la population qui crie aujourd'hui prendrait calmement la mesure des risques et des avantages et assumerait sereinement ses responsabilités. Pour que cela se produise, il faudrait que le gouvernement commence à fréquenter les citoyens et cesse de coucher avec l'industrie.

Exode à la Maison-Blanche

Les départs en cascade de l'équipe de conseillers d'Obama alimentent inévitablement la propagande électorale des républicains

CLAUDE LÉVESQUE

Suivant de près plusieurs conseillers économiques, Rahm Emanuel, le secrétaire général de Barack Obama, quitte ses bureaux à la Maison-Blanche. Ce départ prévu sera suivi l'hiver ou le printemps prochain par celui de David Axelrod, le principal conseiller politique du président.

Axelrod comme Emanuel font partie du premier cercle des collaborateurs du président, cette «mafia de Chicago» ainsi surnommée parce que ses membres sont en majorité originaires de la métropole du Midwest, dont Barack Obama a fait sa ville d'adoption.

Rahm Emanuel, qui aspire à devenir maire de Chicago, a la réputation d'être un homme à poigne, parfois brutal, mais aussi un habile stratège. Il a déjà siégé à la Chambre des représentants, après avoir conseillé le président Bill Clinton. David Axelrod, lui, avait travaillé à la réélection de Barack Obama au Sénat de l'Illinois en 2000. On l'a déjà comparé à Karl Rove, qui a longtemps été l'homme de confiance de George W. Bush, depuis l'époque où ce dernier faisait ses classes au Texas.

Barack Obama doit donc renouveler une bonne partie de son personnel politique. Les départs en cascade alimentent inévitablement la propagande électorale des républicains, qui disent y voir un signe de débandade. C'est de bonne guerre. Il est quand même évident que certains collaborateurs du président sont tout simplement épuisés après vingt mois particulièrement éprouvants.

Un phénomène normal

Plusieurs historiens et spécialistes de la présidence américaine font remarquer qu'un tel roulement de personnel à la Maison-Blanche est normal. Par exemple, les présidents Ronald Reagan et Bill Clinton, qui ont tous deux effectué deux mandats, ont eu chacun quatre secrétaires généraux.

Puisque Ram Emanuel brigue la mairie de Chicago et que David Axelrod a promis de se consacrer, dans la Ville des vents lui aussi, à la réélection de son patron en 2012, on ne peut pas vraiment parler de rats quittant un navire qui coule, pour employer le cliché bien connu.

«Le phénomène n'est pas rare», observe Graham Dodds, professeur de sciences politiques à l'Université Concordia. *Je pense qu'on verra d'autres départs après les élections de mi-mandat. Mais il est vrai que, politiquement parlant, les départs récents surviennent à un moment inopportuniste.*

Barack Obama voudra peut-être en profiter pour amener un peu de sang neuf à la Maison-Blanche. Si tel est le cas, il faudra cependant attendre encore un peu parce que le remplaçant, au moins provisoire, de Rahm Emanuel, Pete Rouse, travaillait déjà à la Maison-Blanche. Il s'agit d'un professionnel de la politique pour qui les coulisses du pouvoir à Washington ont peu de secrets puisqu'il a déjà servi l'influent sénateur du Dakota du Nord, Tom Dasher, avant de se joindre en 2004 au nouveau sénateur de l'Illinois à Washington et futur président des États-Unis.

Après son intronisation à la Maison-Blanche



JIM YOUNG REUTERS

Barack Obama, hier en compagnie de Rahm Emanuel

en janvier 2009, Barack Obama s'est entouré, comme la plupart de ses prédécesseurs, d'un petit groupe d'hommes et de femmes de confiance. Outre Emanuel et Axelrod, on peut mentionner les noms de David Plouffe et de Valerie Jarrett, qui l'ont suivi, sinon à la Maison-Blanche, du moins à Washington.

Changements à venir

Des changements sont également prévus au sein de l'équipe de sécurité nationale. L'amiral Jim Jones, président du Conseil national de sécurité, devrait annoncer son départ vers la fin de l'année. Le secrétaire à la Défense, Robert Gates, qui avait accédé à ce poste pendant le second mandat de George W. Bush, de même que le chef d'état-major, Mike Mullen, devraient en faire autant au cours de 2011. Dans *Obama's Wars*, son tout nouveau livre, le journaliste Bob Woodward souligne les nombreuses et profondes dissensions qui ont sévi parmi les conseillers du président en matière de sécurité et, particulièrement, entre les militaires et les civils qui entourent le chef de l'État. Ces révélations faisaient écho à celles qu'avait faites un peu plus tôt le magazine *Rolling Stone*, dans un article consacré au général Stanley McChrystal. Barack Obama devra donc reconstruire son équipe de sécurité nationale au moment où des décisions importantes

doivent être prises sur la poursuite de la guerre en Afghanistan.

Pas moins de quatre piliers de l'équipe économique de Barack Obama ont aussi quitté leurs fonctions au cours des derniers mois, dont son conseiller principal en cette matière, Larry Summers, qui retourne à l'enseignement à Harvard.

On a souvent reproché à M. Obama d'être un peu trop coupé de la réalité que vivent «monsieur et madame Tout-le-monde». Cette critique n'est pas venue seulement de ses adversaires républicains. Les sondages laissant présager de fortes pertes pour les démocrates lors des élections législatives du 2 novembre, certains stratèges de ce parti ont commencé à blâmer l'entourage de Barack Obama.

Si l'équipe de ce dernier avait fait preuve d'une redoutable efficacité au cours de la campagne électorale de 2008, on ne peut pas en dire autant depuis que le 44^e président est entré en fonction en janvier 2009. Certains commentateurs reprochent notamment à Rahm Emanuel d'avoir mal conseillé son patron au cours du long débat sur la réforme de l'assurance maladie, où l'on a vu entrer en scène le mouvement du Tea Party.

Le Devoir

NUCLÉAIRE

Iran: les espions invisibles

On apprenait il y a quelques jours que les ordinateurs de certaines installations nucléaires de l'Iran ont fait l'objet d'un sabotage. Explications par Marc Blanchard, spécialiste des logiciels malveillants.

On connaît depuis longtemps les attaques contre des sites Internet, pour en extraire des informations, mais Stuxnet vise carrément des infrastructures concrètes.

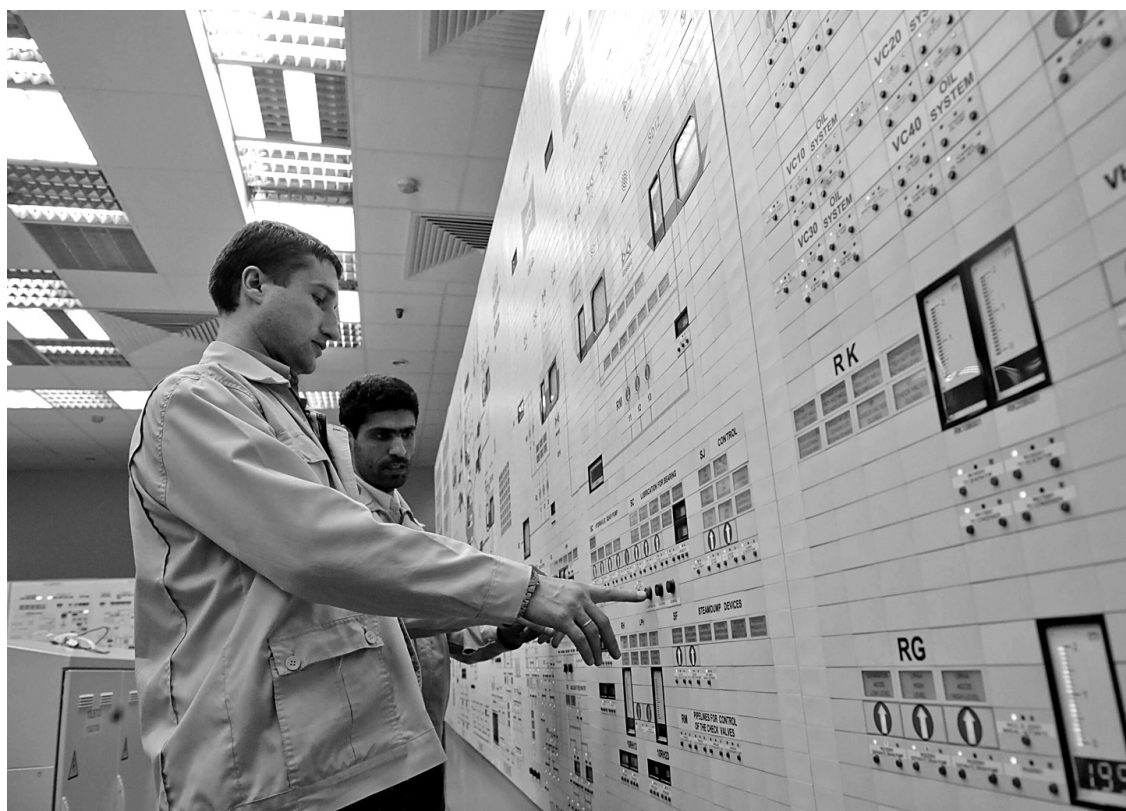
C'est un niveau de cyberterrorisme qui dépasse de loin ce qu'on a pu connaître par le passé. L'origine de l'infection n'a rien à voir avec la plupart des attaques classiques qui se propagent via le Web, ce n'est pas en cliquant sur un lien que les techniciens des centrales iraniennes ont infecté leurs ordinateurs. Stuxnet, découvert au mois de juin, est un ver qui débarque sur une machine, ici les PC portables des techniciens, par une simple clé USB. Le ver se connecte ensuite aux systèmes Scada (système de contrôle des installations industrielles), qui sont à boucles fermées pour éviter toute intervention humaine. Ces systèmes permettent de surveiller en temps réels des installations industrielles, et sont dans le cas présent utilisés pour la gestion des pompes à eau des centrales. On les trouve également dans les raffineries de gaz ou de pétrole.

Au chapitre des conséquences, à quoi peut-on s'attendre?

Elles sont diverses. On peut par exemple envisager des changements des temps de réponse pour modifier les débits des pompes. En cas d'urgence, elles sont censées réagir en 100 millisecondes! Contrôlé à distance, le ver peut également bouleverser les configurations des systèmes Scada, ou encore les instructions habituellement entrées par les ingénieurs. Stuxnet peut aussi rendre toute surveillance du système inutile en faisant afficher aux consoles de supervision des données trompeuses: à les lire, les techniciens peuvent croire que tout va bien, alors que ce n'est pas du tout le cas.

Qui peut être derrière ces attaques?

C'est la question à ne pas poser... Je travaille régulièrement avec des employés de gouvernements et, sauf en cas de revendication claire, ils avouent être incapables de retrouver les auteurs de telles attaques. On peut déterminer quelles ré-



MEHDI GHASEMI REUTERS

Des opérateurs à la centrale nucléaire de Bushehr. Téhéran tente de se doter d'une capacité importante de traitement d'uranium.

gions sont touchées par un virus — dans le cas du ver Stuxnet, 60 % des ordinateurs infectés se trouvent en Iran, par exemple —, mais impossible de localiser les développeurs responsables. C'est un ennemi invisible, d'autant que certains vers peuvent se mettre à jour sans intervention extérieure et évoluent de manière significative en l'espace d'une heure ou deux.

Peut-on prévenir ou lutter efficacement contre une telle menace?

Le problème, c'est qu'il s'agit d'attaques dites «zero day», autrement dit en temps réel, visant des systèmes pas encore assez protégés pour y faire face. De fait, le plus souvent, la seule chose qu'il reste à faire, une fois l'infection détectée, c'est rester sur la défensive, attendre et subir l'attaque pour mettre ensuite en place une méthode de protection adaptée. Tous les pays devraient se

consulter sur les procédures à suivre quand de telles installations industrielles sont visées. C'est un refrain connu: en 1998, déjà, quand j'étais des responsables sur ce sujet, on me riait au nez. Avec l'accès au haut débit en Afrique prévu pour fin 2011, et les 100 millions d'internautes supplémentaires que cela va représenter, le risque va s'accroître. Des attaques bien pires que celles-ci sont à craindre.

Marc Blanchard dirige les laboratoires de recherches technologiques et scientifiques des éditions Profil, qui distribuent l'antivirus BitDefender. Il étudie l'émergence et la dangerosité des malwares, ces logiciels malveillants comme le ver Stuxnet affectant les installations iraniennes.

Propos recueillis par Alexandre Hervaud Libération

PERSPECTIVES

VENEZUELA

Chávez, la droite et les « nini »

Avec le retour de l'opposition, l'attention se porte maintenant sur la présidentielle de 2012

Les Venezueliens se sont rendus aux urnes dimanche dernier pour élire leurs représentants à l'Assemblée nationale. La droite, après avoir boycotté l'élection de 2006, est revenue sur la scène politique officielle. Tous les yeux sont maintenant tournés vers la présidentielle de 2012.

JEAN-PIERRE LEGAULT

«*Je chauffe le moteur, cela sent 2012*», a lancé le président vénézuélien, Hugo Chávez, pendant la campagne électorale, laissant entendre qu'il fourbit ses armes pour la prochaine présidentielle.

Le militaire de gauche, à la tête de son pays depuis 1998, semblait se frotter les mains d'aise dimanche dernier à la perspective d'en découdre avec ses opposants de droite avec leur retour sur la scène politique officielle à la suite des législatives. Il entend démolir l'opposition, comme il l'a dit dans son langage coloré au cours de la campagne.

Bravade ou inconscience? Les déclarations du président, au «débordement verbal» aisé, indiquent clairement qu'il entend bien poursuivre ses réformes qui ont transformé le paysage social du pays. Son parti, le PSUV, a certes perdu la majorité des deux tiers qu'il détenait et qui lui permettait de faire aisément adopter des réformes importantes, mais il misera certainement sur la disparité au sein de l'opposition pour poursuivre sa route.

«*Les deux prochaines années seront des années de compromis et de négociations, plutôt que d'une radicalisation des positions... j'espère*», lance Victor Armony, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui était au Venezuela lors des législatives. «*Chávez devrait reconnaître la légitimité de l'opposition, qui devrait, elle aussi, reconnaître Chávez*».

Mais tant l'opposition que le gouvernement estiment avoir remporté cette élection. L'opposition, forte de ses quelque 65 sièges à l'Assemblée nationale, crie victoire et le PSUV de Chávez, avec ses 98 sièges, fait de même. Il est cependant difficile de se faire une idée précise: moins de 1 % des votes sépare les deux camps. Et il s'agit pour l'opposition de droite d'un retour dans l'arène politique après avoir boudé le dernier scrutin. Ce fut là une très grave erreur.

Nouvelle recette

Totalement absente des grands débats qui auraient normalement dû alimenter la vie politique du pays, elle s'est cantonnée dans une opposition systématique à tout projet de la société. Et Chávez, dont les penchants autoritaires sont bien connus, s'est retrouvé dans une situation qui a donné prise aux accusations de dictature, avec un gouvernement autocratique, en apparence.

Aujourd'hui, les opposants à Chávez semblent avoir compris que les recettes des années 1970-1980 ne fonctionnent plus. Les tentatives de coup d'État, les grèves dans le secteur pétrolier, les black-out sur l'information n'ont pas donné les résultats espérés. Et avec l'abstention, «*ils croyaient qu'ainsi le gouvernement s'effondrerait*», observe Edgardo Lander, de l'Universidad Central de Venezuela, à Caracas.

Ce retour de la droite dans la vie institutionnelle du Venezuela s'est fait à coups de concessions. Les 24 partis politiques qui composent la Coordination pour l'unité démocratique ont évité de se faire la lutte dans les circonscriptions où l'un des partis avait des chances de l'emporter. Un «pacte de non-agression» informel dont l'espérance de vie pourrait être courte.

À ce jour, «*l'aile radicale de la droite avait une grande influence sur l'opposition à Chávez*,



Hugo Chávez lors d'une conférence de presse au Palais présidentiel, à Caracas.

JORGE SILVAA REUTERS

affirme M. Lander. *Mais après le désastre de l'abstention de 2006 et la défaite de l'opposition au référendum de 2009, ils ont décidé de faire de la politique.*»

Pour sa part, le président, après des hausses marquées de l'appui des électeurs en 2000 et en 2006, a cette fois enregistré une légère baisse. Après les défections des deux dernières années dans son entourage, cela constitue un rappel à l'ordre pour le président.

«*Chávez s'est joué un tour en faisant de cette élection un référendum sur son projet socialiste*, explique M. Armony. *Il n'a pas atteint la barre qu'il s'était fixée. L'opposition, elle, visait davantage de gains que ce qu'elle a réussi à obtenir.*»

M. Lander en rajoute: «*Si le président prend les résultats au sérieux, il se rendra compte qu'il n'a pas gagné et qu'il doit reconsidérer ses politiques ou leur application. Par contre, si le gouvernement maintient qu'il a été vainqueur [aux législatives], qu'il n'y a rien à changer, ce sera horrible. Aucune critique ne sera possible.*»

La nouvelle Assemblée nationale se réunira maintenant dans trois mois. Les chavistes n'entendent pas attendre pour avancer dans leur projet. Ainsi, cette semaine, un projet de réforme du système bancaire a été conçu, qui vise à impliquer davantage les banques dans les régions où elles évoluent.

L'échéance

Tous les yeux sont maintenant tournés vers la présidentielle de 2012. D'ici là, le président se servira à coup sûr de son sens politique très développé pour maintenir et accroître ses appuis. L'opposition, de son côté, tentera de faire oublier «*les façons de faire à l'ancienne*», comme le note M. Armony, pour qu'en 2012 les dernières an-

nées soient chose du passé.

Une bonne partie de la population éprouve encore de l'affection pour Hugo Chávez. Les réformes qu'il a mises en place, que ce soit le développement d'un capitalisme d'État, les nationalisations, les politiques de redistribution de la richesse, les programmes d'accès à l'éducation, aux soins de santé ou à l'alimentation, sont populaires et profitent à de larges pans de la population. Certes, le clientélisme, le favoritisme et la corruption rongent une partie des efforts déployés dans ces programmes dont l'application n'est pas simple, particulièrement dans les régions détenues par l'opposition, mais ils représentent une amélioration notable des conditions de vie de larges secteurs de la société.

«*Les programmes vont bien, mais leur application est ralentie, car la capacité de les administrer est fragile dans ce pays*», explique M. Lander.

L'opposition, qui ne peut plus s'opposer à Chávez comme avant, peinera d'ici là à se trouver un candidat unique. M. Lander est sceptique. «*Avec 24 partis, dont trois plus importants, ce sera très compliqué de parvenir à un candidat unique à la présidence.*» Et en deux ans seulement, il faudra tenir des discussions, des primaires, développer un programme commun, s'assurer que les candidats potentiels qui ne seront pas choisis se rallient... «*Cela me semble très peu probable*», dit-il.

Et il y a ce tiers de l'électorat, surnommé les «nini» (pour ni chavistes, ni opposants), qui se laissera courtiser. Peut-être une troisième voie apparaîtra-t-elle.

Le Devoir

Le cauchemar



MICHEL DAVID

À PQ, on ne s'inquiète pas de l'opposition à la méthode douce préconisée par Pauline Marois pour réaliser la souveraineté. Même si, à l'instar de Bernard Landry, plusieurs souhaitent qu'on «accélère le pas», le congrès du printemps prochain devrait se dérouler sans anicroche sérieuse.

Le SPQ Libre a proposé lui aussi une série d'amendements qui constituent un rejet pur et simple du «plan pour un Québec souverain» approuvé à l'unanimité au conseil national de juin dernier, qui repose essentiellement sur la réclamation de nouveaux pouvoirs dans l'espoir évident qu'un refus d'Ottawa ravivera la flamme.

En lieu et place, le SPQ Libre propose de revenir au programme adopté en juin 2005 et d'engager un éventuel gouvernement péquiste à «*poser des gestes nécessaires pour réaliser la souveraineté*», notamment y consacrer des fonds publics, créer un réseau national de télévision et de radio, nommer un ministre «*responsable de l'accession à la souveraineté*», etc.

Un tel désaveu de sa stratégie entraînerait la démission de Mme Marois. La hantise de former un autre «bon gouvernement» provincial est bien réelle au PQ et son histoire agitée des 40 dernières années enseigne qu'il ne faut jurer de rien, mais il serait tout de même étonnant que les délégués au congrès du printemps prennent le risque de faire imploser le parti.

Evoquer Bernard Landry ne provoque plus qu'un haussement d'épaules au PQ et rares sont ceux qui ont pris la peine de lire les amendements du SPQ Libre. Non, ce qui donne des cauchemars aux péquistes ces jours-ci, c'est plutôt la perspective d'une résurgence de la «troisième voie» parrainée par Lucien Bouchard.

◆ ◆ ◆

Depuis des années, l'ancien premier ministre encourage François Legault à fonder un parti de centre droit qui, débarrassé de l'hypothèque référendaire, pourrait enfin s'attaquer aux «vrais problèmes». Une actualisation du manifeste Pour un Québec lucide, cinq ans après sa première publication, est en préparation. Cela pourrait très bien être le prélude à la formation de ce nouveau parti.

Les craintes des députés péquistes avaient été quelque peu apaisées au printemps dernier, quand leur ancien collègue Joseph Facal, membre fondateur des «lucides», avait écarté toute mise en veilleuse de la question nationale. Il avait peut-être une autre conception de la social-démocratie, mais il voyait toujours la souveraineté comme la mère de toutes les solutions.

Jusqu'à la semaine dernière. Dans son blogue, Jean-François Lisée a fait un relevé exhaustif des contradictions entre ce que M. Facal écrivait dans son livre intitulé *Quelque chose comme un grand peuple*, publié en mai dernier, et ce qu'il a écrit dans deux récentes chroniques publiées dans *Le Journal de Montréal*.

Dans son livre, il rejetait catégoriquement l'idée d'une coalition de souverainistes et de fédéralistes qui mettraient temporairement de côté leur différend constitutionnel pour parer au plus pressé. Inévitablement, la question nationale les rattraperait, expliquait-il.

Six mois plus tard, la souveraineté demeure «*évidemment souhaitable*», mais M. Facal constate que la population n'est pas disposée à l'envisager. Conséquemment, «*il nous faut ouvrir un nouveau cycle politique*», dit-il. «*Nos réseaux de santé et d'éducation craquent de partout. Nous sommes plus pauvres, plus endettés, plus dépendants des transferts fédéraux que ce que notre potentiel et nos atouts devraient autoriser. C'est sur ces fronts que notre peuple attend une action politique vigoureuse et immédiate.*» On se croirait presque en campagne électorale.

Entre le printemps 2005, quand François Legault voulait tenir un référendum six mois après le retour au pouvoir du PQ, et le mois d'août 2008, quand il a proposé la mise en veilleuse du projet souverainiste, l'opinion publique avait beaucoup évolué. On n'a constaté aucune évolution comparable au cours des six derniers mois. En principe, avant d'écrire un livre, on réfléchit un peu. Comment M. Facal a-t-il pu changer d'idée sur une question aussi fondamentale en si peu de temps?

◆ ◆ ◆

L'hypothèse d'un nouveau parti «lucide» replonge les péquistes dans la période noire du printemps 2007, quand la montée fulgurante de l'ADQ en avait amené plusieurs à annoncer la mort prochaine du parti fondé par René Lévesque, qui ne survivrait pas au changement de génération.

Les sondages sont clairs: c'est essentiellement l'aversion que Jean Charest et le PLQ inspirent aux Québécois qui laisse entrevoir une victoire péquiste. Ni Pauline Marois ni le programme péquiste ne suscitent l'enthousiasme.

L'étoile de Lucien Bouchard a peut-être pâli au cours des dernières années, mais il exerce encore un ascendant considérable sur une grande partie de la population. S'il fallait qu'il donne sa bénédiction à un nouveau parti regroupant des fédéralistes et des souverainistes unis dans un commun désir de remettre le Québec sur ses rails, l'effet serait considérable.

L'exemple de l'ADQ démontre également qu'un parti peut faire de grandes choses avec des moyens modestes quand les électeurs sont désespérément à la recherche d'une autre option. Si M. Legault et ses amis ont besoin d'un peu de temps, les libéraux seront sans doute disposés en leur en donner. N'importe quoi pour être débarrassés du PQ.

m david@ledevoir.com

GAZ

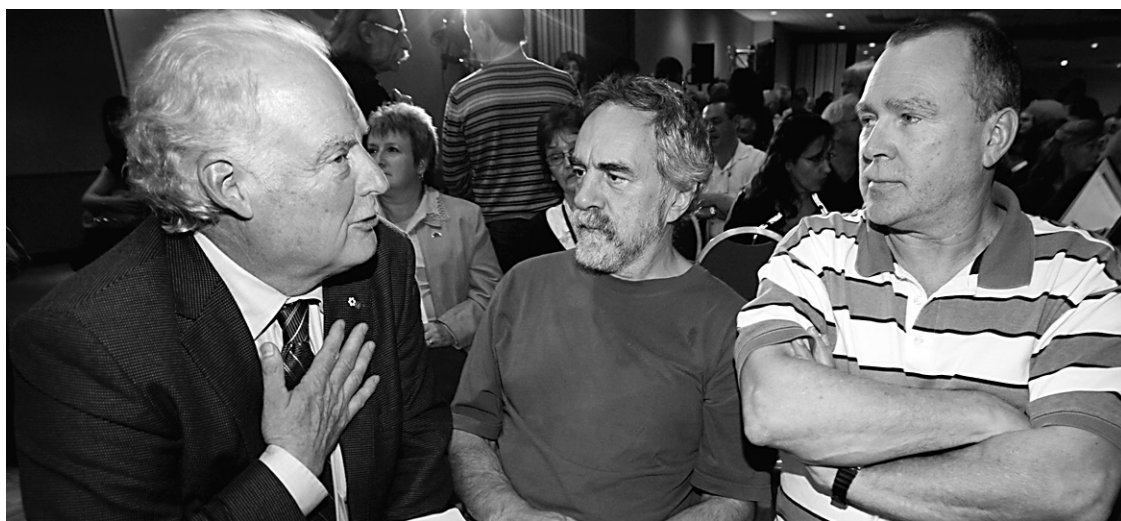
SUITE DE LA PAGE B 1

latitude nécessaire» aux commissaires, ceux-ci devront se contenter de «proposer un cadre de développement» pour cette industrie. Rien de plus. Bref, il s'agit en quelque sorte d'une «commission Bastarache sur les gaz de schiste», au dire de Luc Ouimet, un des premiers commissaires du BAPE.

De quoi susciter une levée de boucliers chez les opposants, qui réclament depuis un moratoire sur l'exploration. En plus des groupes écologistes, le Parti québécois et Québec solidaire sont du nombre. Pas question, répond depuis ce temps la ministre Normandeau sur toutes les tribunes. L'APGQ est allée jusqu'à brandir la menace de poursuites en cas de moratoire.

Mais malgré l'inclusion du BAPE dans le débat et sa volonté affichée de «rassurer» des citoyens de plus en plus inquiets, celle que plusieurs voient déjà dans la course à la succession de Jean Charest ne parvient toujours pas à calmer la grogne. Au point où Mme Normandeau a tenté de jouer sur certaines cordes sensibles afin de «vendre» le gaz de schiste aux Québécois. Dans le cadre du Congrès mondial de l'énergie, elle a même cité le cas des garderies à sept dollars pour expliquer la nécessité de forer le sous-sol québécois à la recherche de combustible fossile.

Dans deux autres déclarations, les propos de la ministre ne s'appuyaient sur aucun plan ou étude. Nathalie Normandeau a notamment soutenu que l'exploitation du gaz de schiste permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Mais le gouvernement ne possède aucune étude sur le sujet. Une étude doit être commandée bientôt. La ministre a aussi affirmé sa volonté d'opérer une



André Caillé (à gauche) avant une rencontre avec les citoyens à Saint-Hyacinthe

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

conversion du pétrole vers le gaz, et ce, d'ici 10 ans. Vérifications faites auprès de son attachée de presse, aucun plan n'existe pour pouvoir effectuer ce virage historique dans la consommation énergétique des Québécois. Qui plus est, cette conversion est impossible dans un si court laps de temps, selon le spécialiste des politiques énergétiques et professeur à HEC Montréal, Pierre-Olivier Pineau. «*Les déclarations du gouvernement actuel en matière d'énergie relèvent soit de l'improvisation, soit d'un goût marqué pour l'incohérence, soit des deux*», juge-t-il.

Mme Normandeau promet maintenant qu'elle ira à la rencontre des citoyens et des maires dans les municipalités concernées par l'exploration et

éventuellement l'exploitation gazière. Cela devrait se faire une fois le rapport du BAPE déposé, soit après février 2011. Outre les demandes répétées de moratoire, elle devra peut-être d'ici là répondre à une autre question lancée cette semaine par le poète et chanteur Richard Desjardins: «*Je me demande comment ça se fait que la ressource est privatisée*, a-t-il affirmé à Rue Frontenac. *Si on est capables de construire LG-2, on doit être capables de creuser un puits quelque part dans la vallée du Saint-Laurent et pis faire ça comme du monde. Comment ça se fait que c'est pas nationalisé?*»

Le Devoir

ÉDITORIAL

Méto

Le jeu des erreurs

En 2006, Montréal voulait un appel d'offres, mais Québec a forcé la Société de transport (STM) à négocier de gré à gré avec Bombardier, dont l'usine de construction des voitures de métro était située dans la circonscription du regretté ministre Claude Béchar. Il y avait urgence, disait-on. Quatre ans plus tard, c'est au tour du ministre Sam Hamad d'invoquer l'urgence pour imposer une nouvelle négociation de gré à gré, mais ce sont toujours des considérations politiques qui dictent l'action du gouvernement.

Bourde après gaffes, voilà que le gouvernement Charest revient une fois de plus sur une décision: il n'y aura pas d'appel d'offres pour la construction des voitures du métro de Montréal. En 2006, les traités internationaux autorisaient de passer outre au processus d'appel d'offres puisqu'il s'agissait d'équipements de transport collectif. Encore aurait-il fallu respecter une loi toute québécoise qui exige de faire la preuve qu'aucune autre entreprise canadienne n'est en mesure d'offrir le produit!

Trainé devant les tribunaux par Alstom, une société concurrente de Bombardier, Québec a dû laisser la STM effectuer un appel d'offres. Or, nouveau coup de théâtre en 2008: Bombardier s'entend avec Alstom pour éviter de devoir rogner sur le prix.

Forcée de négocier de gré à gré avec ce consortium, la STM venait ainsi de perdre tout rapport de force. Après une année d'essai, c'est l'impasse: le prix demandé par le consortium est 50 % plus élevé que prévu.

Québec, qui paie les deux tiers de la facture, s'en mêle à nouveau et accepte l'exigence du consortium de doubler le nombre de voitures à construire en échange d'un prix plus raisonnable. Ce faisant, il modifie les termes de l'appel d'intention initial et ouvre la porte à la contestation par deux sociétés étrangères, l'une chinoise et l'autre espagnole.

Il faut donc tout reprendre au début et, le mois dernier, la STM décide qu'elle lancera un appel d'offres, avec l'espoir d'un meilleur prix. Puis voilà que, cette semaine, re-re-coup de théâtre, Québec demande à la STM de retarder le processus parce qu'il cherche à s'entendre avec le consortium. C'est l'urgence de remplacer les voitures du métro qui dicte cette décision, affirme le ministre Sam Hamad, et l'élection complémentaire dans la circonscription de l'ex-ministre Claude Béchar, lui répond l'écho... Pour éviter les poursuites, on ramène le nombre de voitures à ce qu'il était en 2006.

Combien les paiera-t-on? De deux choses l'une: ou le consortium exige que l'on revienne au prix initial très élevé que Québec accepterait de payer à cause de la proximité de l'élection complémentaire, ou il comprend le bon sens et limite son appétit en échange de l'abandon de l'appel d'offres qui risquait de lui faire perdre le contrat. De toute façon, il faudra bien construire les voitures qui manquent un jour...

Dès le départ, en 2006, *Le Devoir* avait appuyé la décision de négocier de gré à gré avec Bombardier, pour autant cependant que le prix soit raisonnable. C'est l'amateurisme du gouvernement et la cupidité du consortium qui ont fait dérailler le processus. Après quatre ans de tergiversations, nous voilà donc revenus à la case départ, avec le risque toujours présent d'une nouvelle passe d'armes judiciaire. Tant mieux pour les travailleurs de Bombardier et le candidat libéral dans Kamouraska-Témiscouata, mais il serait plus prudent de connaître le prix des voitures et la date de leur livraison avant d'applaudir.

Prostitution

Rien de banal!

On ne tranche pas dans le vif d'un débat aussi sensible que la décriminalisation de la prostitution de manière désinvolte. Aussi déchirants soient tant la réflexion que le choix à faire, nous ne pouvons toutefois souscrire au jugement récent de la Cour supérieure de l'Ontario, car il relègue au second plan l'égalité des sexes et son corollaire, la dignité des femmes.

Les arguments de celles et ceux qui militent pour une forme de légalisation, auxquels la juge Susan Himel s'est rangée cette semaine, ne sont pas insensés. Ils invoquent le fait que la criminalisation du métier met en danger les femmes qui en vivent. Ils dénoncent, à juste titre, le mépris avec lequel sont traitées les prostituées, comme des criminelles.

Mais l'envers de ce discours est très dérangeant. Il présente l'industrie du sexe comme une «business» dont des femmes auraient fait le choix, dans un mouvement global de libéralisation économique. Il suppose qu'un remaniement d'articles de loi éradiquera la violence, les problèmes de santé et de sécurité de ces femmes vulnérables. Il omet de rappeler que cette forme d'exploitation sexuelle constitue une marchandisation du corps de la femme et n'a rien d'un métier — aussi vieux comme le monde soit-il — auquel on aspire comme on souhaite faire dentisterie ou secrétariat. Déviant tout le discours sur la sécurité des femmes, il néglige plus important encore: le respect et la dignité de la femme.

Le macabre rituel du tueur Robert Pickton, chez qui on a trouvé les cadavres d'au moins 33 femmes, la grande majorité des prostituées, a servi d'emblème pour soutenir la cause des trois «travailleuses du sexe» ontariennes. Ses victimes auraient-elles été épargnées dans une juridiction consacrant le règne des maisons closes légales avec réceptionniste, chauffeur, caméra vidéo et gardiens de sécurité? Il semble qu'on nage ici en pleine utopie.

Cette vision de la prostitution «sécuritaire» tente par deux fois d'illusionner le public: d'abord, en prétendant que toutes auront accès désormais à une forme de prostitution «de luxe»; ensuite, en sous-entendant qu'un contexte matériel plus avantageux effacera l'oppression dont est — toujours — victime la prostituée par rapport à son client.

On a concentré tout le débat autour des questions de sécurité en omettant de revenir à la source du mal: que pouvons-nous faire, comme société, pour éviter à ces femmes le «faux choix» de la prostitution? Les pays scandinaves, une fois de plus inspirants, ont centré leur position sur le fait que la prostitution constitue un obstacle à l'égalité entre les sexes. C'est à la racine du mal que l'on s'attaque, en centrant le discours sur la distinction à faire entre les personnes exploitées et les responsables de cette exploitation. La prévention et d'importants programmes sociaux visent à contrer la prostitution plutôt que la banaliser.

Voilà le danger qui guette. Banaliser ces indignités faites aux femmes, ériger des lois sur une prétendue normalité qui ne tient, dans le fond, qu'à l'étendue d'un phénomène et à son caractère historique.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

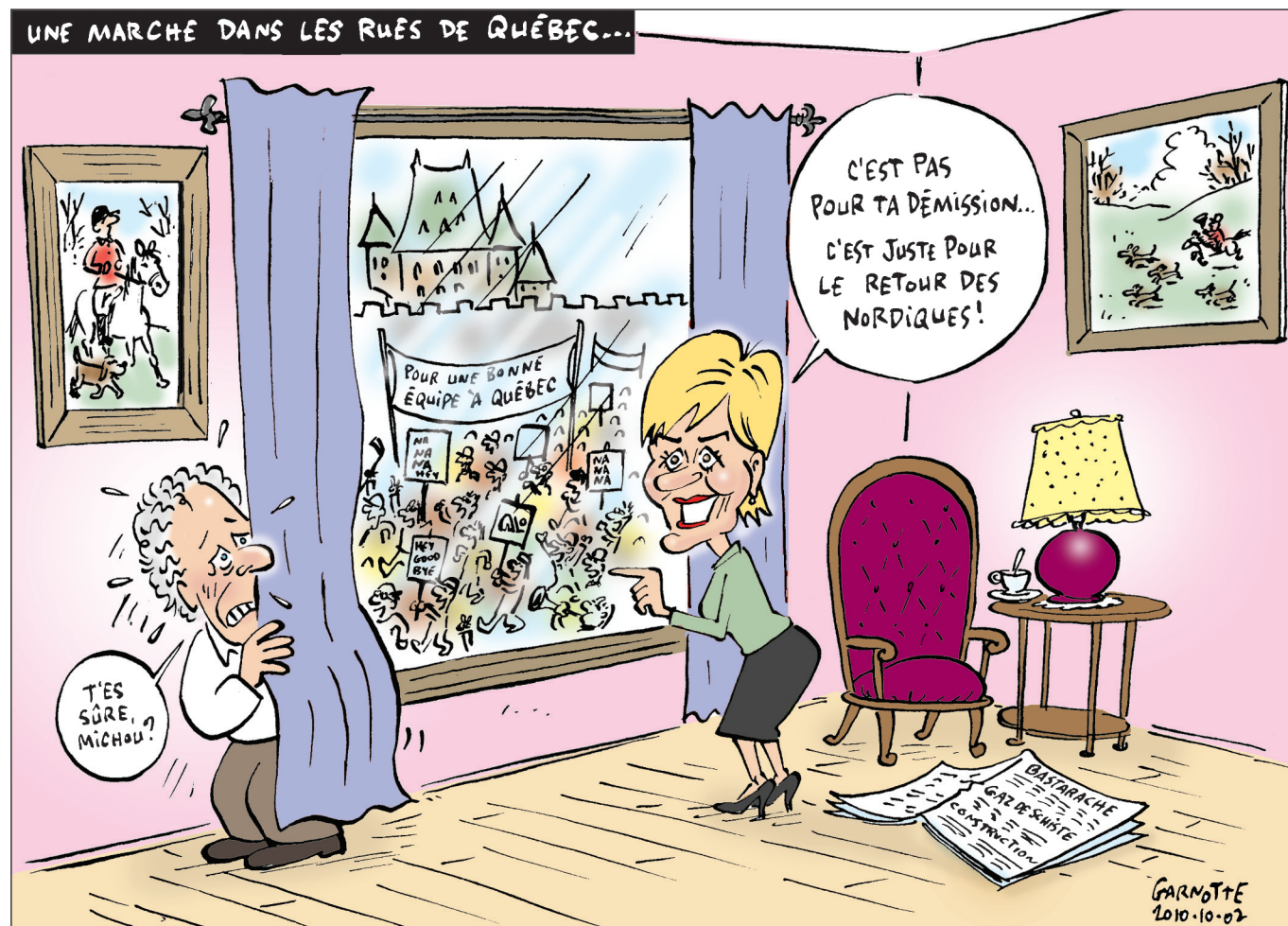
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Cela ne vous a donc pris que quatre années pour oublier?

Le 30 septembre 2006, le viaduc de la Concorde s'effondrait sur l'autoroute 19, tuant Mathieu Goyette, sa conjointe enceinte, Véronique Binette, Jean-Pierre Hamel, son épouse Sylvie Beaudet ainsi que son frère Gilles Hamel. Six autres personnes, qui passaient sur le viaduc, ont été gravement blessées dans l'accident: Mohamad Ashraf Umerthambi, Louise Bédard, Paul Cousineau, Robert Hotte, Anne Leblanc et Claude Bastien.

A ce que je constate, aucun journal majeur montréalais n'a mentionné cet anniversaire important aujourd'hui. Le 30 septembre passera à Montréal sans un moment de réflexion à propos du viaduc de la Concorde.

Vos lecteurs savent-ils que l'effondrement a été déclaré «accident de la route» par le gouvernement du Québec et que les victimes ont reçu une compensation dérisoire de la part de la SAAQ? Quelques-uns des survivants de l'effondrement luttent toujours contre de continuel problèmes physiques et psychologiques qui ont complètement transformé leur vie pour le pire.

Même si vous n'avez pas jugé «médiatique» de donner la parole aux victimes, vous ne croyez certes pas que l'effondrement du viaduc de la Concorde n'est plus pertinent politiquement aujourd'hui. Avec

les problèmes continuels de corruption dans l'industrie de la construction, les allégations de trafic d'influence dans les sphères les plus hautes du gouvernement du Québec qui ressortent de la commission Bastarache, les ennus aux ponts Mercier et Champlain, les débats en cours au sujet de l'échangeur Turcot, et je pourrais continuer indéfiniment, ne croyez-vous pas que ce quatrième anniversaire est une occasion pour vous de rappeler à vos lecteurs les conséquences tragiques de notre système d'infrastructure défectif?

Je devine que non...

Annabel Soutar

Montréal, le 30 septembre 2010

Le discours du nouveau gouverneur général

En valorisant directement l'éducation et l'innovation, et donc indirectement la qualité des analyses et données, le discours du nouveau gouverneur général, David L. Johnston, va à l'encontre des changements au recensement qui sont proposés par le gouvernement Harper et qui vont réduire la qualité des données provenant de cet exercice. En valorisant les services pour l'ensemble des Canadiens, ce discours va également à l'encontre de ces changements qui permettent à des Canadiens de ne pas

contribuer et donc de se désengager d'une partie importante de l'effort collectif que représente le recensement national.

Il serait souhaitable que M. Johnston invite messieurs Harper, Clement et Baird à un souper à Rideau Hall pour discuter des implications sur le choix des politiques publiques de ce qu'il a dit dans son premier discours aux parlementaires et aux Canadiens.

Jean-Pierre Aubry

Économiste, Fellow associé du CIRANO

Le 1^{er} octobre 2010

Madame Normandeau!

Ne vous offusquez pas, madame la ministre Nathalie Normandeau, et tout votre clan libéral et surtout vos collecteurs de fonds qui font partie intégrante de vos éléments corrompus appartenant à votre Parti libéral. Vous avez récolté ce que vous avez semé depuis votre élection. Je crois que votre premier ministre Charest en est la cause.

Domage que vous nous ayez affublés d'une telle réputation, car c'est votre chef qui en est responsable. Ne vous en prenez qu'à vous et à tous vos acolytes corrompus. Soit dit en passant, il est grand temps que vous vous retiriez pour le plus grand bien du Québec et de sa population, qui a énormément soif d'honnêteté et d'intégrité.

Angéline Lavoie

Le 25 septembre 2010

REVUE DE PRESSE

Ce n'est que le début

Manon Cornellier

Oublions le *Maclean's* pour un moment, même s'il continue de faire beaucoup jaser. Ce qui retient aussi l'attention au Canada anglais ces jours-ci est le débat sur la décriminalisation de la prostitution, un débat provoqué par un jugement rendu cette semaine par la Cour supérieure de l'Ontario. La grande majorité des commentateurs sont d'avis que les lois canadiennes en la matière sont hypocrites et désuètes. Le hic est qu'on ne s'entend pas sur les remèdes, et le fossé, comme le notait le chef bloquiste Gilles Duceppe cette semaine, ne suit pas l'habituelle ligne de fracture idéologique.

Côté diagnostic, Michael Harris, de l'*Ottawa Sun*, est catégorique. La panoplie de lois et règlements forme un «monstre» qui n'a rien à voir avec la supposée défense des femmes et de nos valeurs communautaires. Après tout, la prostitution est légale, ce qui veut donc dire que, «comme société, nous avons déclaré qu'elle était correcte». Mais «comme pour effacer la tache sur la robe de communion» et sauver la face, on a adopté toutes sortes de règles pour interdire de vivre de ses fruits, de solliciter des clients ou de tenir un bordel. «Comme société, nous faisons la leçon aux prostituées, mais la main sur leur genou», s'indigne-t-il. Selon lui, la juge Susan Himel n'a fait que tirer l'ultime conclusion du caractère légal de la prostitution. Le gouvernement fédéral a décidé d'en appeler. «Cela est sensé si le gouvernement pose un jugement moral et décrète que la prostitution est mal et doit être considérée comme un acte criminel. [...] Mais si c'est le cas, il serait temps qu'il se lève et le dise.» A l'inverse, si on milite en faveur de lois plus libérales en ce domaine, il faudrait s'attendre à ce qui se fait ailleurs et voir quelles en sont les conséquences. Peu importe le

choix fait, celui-ci devrait être clair, dit Harris.

Et il l'est pour le *National Post*. «En général, quand nous n'avons pas le pouvoir constitutionnel ou le courage d'interdire quelque chose, nous devrions en assumer les conséquences et non pas ériger des remparts artificiels et des lois contradictoires destinées à empêcher un comportement légal.» La prostitution ne disparaîtra pas. Par conséquent, il vaudrait mieux qu'elle se déroule dans des endroits légaux, contrôlés et sécuritaires. L'affaire se rendra sûrement devant la Cour suprême, mais le gouvernement devrait dès maintenant évaluer la question. «Il est temps que les lois canadiennes en matière de prostitution entrent dans l'ère du gros bon sens», conclut le quotidien.

Prudence

L'équipe éditoriale du *Toronto Star* approuve la décision du gouvernement fédéral d'en appeler du jugement, mais elle estime qu'il ne revient pas aux tribunaux d'avoir le dernier mot. La complexité de cet enjeu ne peut être réduite à des arguments juridiques; un débat public s'impose durant lequel les citoyens et leurs élus pourront se faire entendre. Le Parlement est le lieu où cela doit être tranché, dit le *Star*, qui ne se prononce pas sur le fond. Comme le *Star*, le *Halifax Chronicle-Herald* invite à la prudence. Il partage l'analyse de la juge Hill qui affirme que la loi actuelle pousse les prostituées dans la clandestinité, mettant du coup leur sécurité en péril. Avec la multiplication de cas de disparition de travailleuses du sexe, «la conscience nous dicte de trouver un meilleur moyen pour faire face aux enjeux complexes de la prostitution». Ce jugement force ce débat, il n'en est pas le point final, écrit le *Herald*. Le *Globe and Mail* croit lui aussi qu'il revient au Parlement de décider. Même s'il pense que le Canada devrait libéraliser ses lois, il trouve

que la juge est allée trop loin. Le débat est trop complexe pour être tranché par un jugement et, en voulant minimiser les méfaits subis par certaines, la juge Himel risque d'en causer d'autres.

Du pour et du contre

La chaîne SunMedia, elle, estime que la juge a fait preuve d'une «naïveté déconcertante». La chaîne approuve pourtant la décriminalisation de la prostitution (sans dire comment), mais elle veut aussi des lois musclées pour stopper les souteneurs et les organisations criminelles. Selon l'équipe éditoriale, la juge leur a donné le champ libre en abrogeant les dispositions interdisant de vivre des fruits de la prostitution ou d'exploiter une maison close. La chaîne se demande où sont les garde-fous et craint que cette décision ne rende les prostituées encore plus vulnérables.

Les chroniqueurs de la chaîne sont d'avis très divers. Brian Lilley, de l'agence QMI, juge la prostitution moralement inacceptable. Les lois et la Charte sont le résultat de jugements moraux. Pourquoi craint-on d'en porter un dans le cas de la prostitution? se demande le chroniqueur. Parce qu'il est question de sexe? A l'opposé, Mindelle Jacobs, de l'*Edmonton Sun*, pense que les lois actuelles «contribuent à la violence contre les prostituées». En interdisant la sollicitation et les maisons closes, le gouvernement a poussé les prostituées dans la rue tout en leur refusant la possibilité de sélectionner leurs clients. «Dans les faits, nos lois ont facilité le meurtre de nombreuses femmes marginalisées et faire la morale avec satisfaction n'effacera jamais cette tache. Combien de femmes devront encore mourir avant que la prostitution ne soit légalisée?», demande Jacobs en conclusion.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Nomination des juges

Le yogi et le commissaire

DENIS DE BELLEVAL

Ministre sous le gouvernement Lévesque et ancien député du Québec à Bruxelles

Comment devient-on juge au Québec? Jusqu'à récemment, cette question ne figurait pas à l'ordre du jour de nos débats politiques. Seuls quelques spécialistes s'y intéressaient, outre, évidemment, les aspirants magistrats. «*Je veux devenir juge; à qui m'adresser?»*, s'interrogeait Louis Vaillancourt en 1994 dans la *Revue générale de droit*. Soudainement, des réponses fort peu académiques nous ont été données lors des audiences de la commission Bastarache.

Beaucoup d'observateurs ont alors semblé découvrir avec dépit que le processus de sélection et de nomination de nos magistrats relève du politique, voire de la politique partisane et des jeux d'influence. On aurait plutôt préféré constater que l'on accédait à la magistrature lors d'opérations étherées placées sous la houlette exclusive du ministre de la Justice, personnage abstrait, à la rigueur yogi, ermite ou eunuque politique.

Admirateur des institutions anglaises, Montesquieu écrivait en 1748: «*Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice.*» Or, dans beaucoup de pays dont le système de droit public est d'origine britannique, pour ne parler que de celui-là, la nomination des juges est demeurée une fonction exclusive du pouvoir exécutif, héritier direct en la matière des anciennes prérogatives royales. À vrai dire, les juges ont été les premiers fonctionnaires de l'État moderne qui s'est peu à peu constitué, à l'encontre du féodalisme en général et de la justice seigneuriale en particulier. Au tout début du XVIII^e, en Angleterre, les juges obtiennent le statut de corps constitué indépendant du pouvoir royal. Mais celui-ci conserve le privilège de les recruter et de les nommer.

Méthodes modernes

Tandis que le prestige et la compétence de la magistrature grandissaient jusqu'à devenir l'un des piliers des régimes démocratiques, la fonction publique pendant longtemps végétait. Désastres, scandales et incompétence manifeste en tout genre incitèrent éventuellement les gouvernements à procéder à des réformes. Celles-ci étaient d'autant plus nécessaires que l'exercice des responsabilités grandissantes assumées par les États reposait en pratique sur les épaules d'une bureaucratie dont l'expertise, la droiture, la neutralité et l'impartialité devenaient les conditions et les fondements de l'efficacité des politiques publiques.

En cette matière, comme en bien d'autres, le Québec mit du temps à accéder aux pratiques jugées les meilleures. Inspirées de celles ayant cours au sein de la fonction publique fédérale, les méthodes modernes de classification des emplois et de recrutement et de promotion des agents y furent instaurées au cours des années soixante seulement. Roch Bolduc fut l'un des principaux auteurs de cette modernisation.

Lorsque je fus nommé ministre de la Fonction publique en 1976, celui-ci et mon sous-ministre, Claude Bélanger, m'incitèrent à réviser la loi alors en vigueur afin d'instaurer explicitement la «*règle du mérite*» dans les concours de recrutement et de promotion de tous les fonctionnaires, jusqu'au niveau de sous-ministre adjoint exclusivement. Désormais, selon le projet de loi que j'ai alors déposé, il ne serait plus laissé à la discrétion des administrateurs ou des ministres le choix de leur «poulain»

préférés parmi la liste indistinctement dressée des candidats jugés aptes à la suite d'un concours.

Il reviendrait plutôt aux jurys de sélection de constituer une liste nominative avec rangement des postulants selon leur niveau de compétence. Les nominations devraient ensuite intervenir en respectant l'ordre stipulé par ce rangement. En outre, la Commission de la fonction publique se verrait attribuer des pouvoirs de surveillance de façon à garantir l'intégrité des processus, notamment la composition des jurys et l'établissement des critères de sélection.

Après d'assez vifs débats, le Projet de loi sur la fonction publique adopté par l'Assemblée nationale a retenu ces dispositifs. Certes, il importait ensuite d'en respecter l'esprit et la lettre, ce qui, en l'occurrence, n'advint pas toujours en tout point et en toutes circonstances. Mais on ne peut nier que cette réforme a réduit au minimum l'arbitraire et l'influence indue dans les processus de recrutement et de promotion au sein de notre fonction publique. Elle a aussi fait en sorte que les meilleurs candidats, selon le jugement des comités de sélection, soient effectivement nommés ou promus.

Dérives

Revenons aux travaux de la commission Bastarache, qui doit, entre autres choses, se prononcer sur le processus actuel de nomination des juges de la Cour et des tribunaux administratifs du Québec. À mon avis, il s'agit là de sa tâche la plus lourde de conséquences à long terme. À son origine, ce processus constituait certainement un progrès important par rapport au flou absolu des pratiques qui prévalaient auparavant. Il n'en reste pas moins qu'il souffre des mêmes lacunes que voulait corriger la réforme de la Loi sur la fonction publique dont je viens de rappeler les grandes lignes.

Les dérives propres au pouvoir politique, quasi inévitables à la longue et contre lesquelles nous mettais en garde Montesquieu, sont évidemment incompatibles avec l'indépendance et la dignité du pouvoir juridique, essentielles dans un État de droit, y compris à l'étape du processus de sélection et de nomination des magistrats. Il ne suffit pas que ce processus soit exempt de pratiques répréhensibles à une époque ou à une autre. Il doit l'être toujours et en toutes circonstances. Il doit aussi être perçu comme tel, ce qui n'est pas le cas présentement. Sa neutralité, son impartialité, son accessibilité et sa transparence doivent être garanties par la loi.

Le temps est venu donc de couper le cordon ombilical qui le relie encore au pouvoir politique. À cet égard, l'Ecosse fournit un exemple intéressant, dont on prendra connaissance dans l'étude du professeur McCormick accessible dans le site Web de la commission.

La prochaine phase des travaux de la commission Bastarache sera moins palpitante que la première, alors que seront exposés par des experts les éléments d'une réforme devenue nécessaire. Elle n'en sera pas moins importante. Une autre page d'une Révolution tranquille qui n'en finit pas, quoi qu'en disent les esprits chagrins, attend d'être écrite. Ce serait une juste revanche de l'Histoire que nous la devions à un éminent cousin acadien.

Le Manifeste des femmes québécoises

MICHELINE DUMONT

Historienne

Dans la foulée du 40^e anniversaire de la Crise d'octobre, on oubliera sûrement des événements contemporains qui concernent l'histoire des Québécoises de cette époque, car il y avait des femmes au sein de l'extrême gauche québécoise. En décembre 1971, les éditions L'Étincelle ont publié en effet le *Manifeste des femmes québécoises*, opuscule de 58 pages, imprimé sur papier brouillon. «*Ce manifeste circule à Montréal depuis quelques mois, sous forme photocopiée à faible tirage. Nous croyons qu'il mérite une plus grande diffusion*», explique l'éditeur. L'ouvrage et la préface sont signés «*Un groupe de femmes de Montréal*».

Le titre même était un écho au célèbre manifeste du FLQ, lu sur les ondes de Radio-Canada en octobre 1970. Le texte se référait explicitement au silence de ce manifeste sur la situation des femmes, sur l'absence des femmes dans les cellules felquistes, outre pour faire la cuisine, sur la forte impression que «*la libération des femmes soit sous-entendue dans la libération nationale*».

Eh bien non, affirment les auteures: «*La libération des femmes n'est pas nécessairement le corollaire d'une révolution sociale. Les révolutions socialistes antérieures sont là pour le*

prouver. [...] Donc, huit mois après le manifeste du Front de libération du Québec, voici le manifeste des femmes.»

Révolution dans la révolution

Suivaient quelques portraits de femmes, une brève analyse de la «*condition des femmes*», suivie de propos plus spécifiques sur l'exploitation économique, l'exploitation sociale et politique, l'exploitation culturelle, et l'exploitation sexuelle. Le texte se terminait par la nécessité d'organiser une révolution dans la révolution: la révolution des femmes.

À notre connaissance, ce document est le seul qui ait été produit par ce collectif anonyme, membres d'un groupe mixte de l'extrême gauche. En relisant *Une sorcière comme les autres*, de Louise Lancôt, paru en 1981, on comprend aisément que la place des femmes dans l'extrême gauche était étroitement circonscrite. «*J'ai mis du temps, écrite, à comprendre le refus des autres à ma participation aux discussions et aux critiques de l'action, à l'analyse politique.*»

L'action des jurés

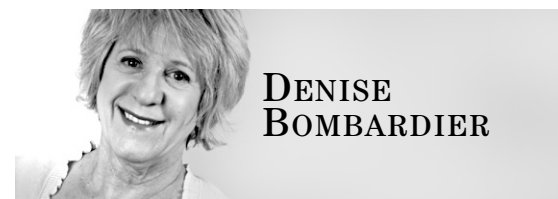
Or, deux ans auparavant, en décembre 1969, se constituait le Front de libération des femmes du Québec, un groupe autonome de femmes, qui n'a existé que deux ans, mais dont les actions ont contribué à modifier

considérablement le féminisme, grâce à l'influence des militantes qui l'avaient constitué et s'étaient retrouvées, par la suite, dans les multiples groupes apparus à partir de 1972.

Une de ses actions les plus spectaculaires s'est d'ailleurs déroulée en 1971, en marge du procès de Lise Balcer (lui-même lié au procès de Paul Rose), lorsque sept militantes ont mené l'«*action des jurés*», pour contester la loi qui empêchait les femmes d'être jurées. L'une d'elles, Marjolaine Péloquin, a consacré un ouvrage en 2007 — *En prison pour la cause des femmes: la conquête du banc des jurés* (éditions du Remue-Ménage) — à cet événement mémorable que tout le monde avait oublié, même le Collectif Clio dans son *Histoire des femmes au Québec*.

De nombreux écrits ont assimilé les deux groupes, celui du Front de libération des femmes (1969) et celui du *Manifeste des femmes québécoises* (1971). Pourtant, ce sont deux mouvements distincts qu'il ne faut surtout pas confondre, dans la jungle des mouvements contestataires qui ont bourgeonné dans le Québec des années 1970. On regrette ou on se félicite, c'est selon, que cette époque troublée soit terminée. On oublie, semble-t-il, que le seul mouvement révolutionnaire qui ait vraiment produit une petite révolution est le mouvement des femmes, celui qui est issu des groupes autonomes de femmes.

Le cas Pauline Marois



DENISE BOMBARDIER

Les sondages sont des chausse-trappes, convenons-en. Les politiciens en usent lorsqu'ils leur sont favorables et les écartent quand ils les desservent. Tout cela est humain et politiquement ludique. Mais la récurrence des sondages concernant la capacité de la chef de l'opposition Pauline Marois à diriger le Québec nous oblige à réfléchir.

On pourrait même affirmer que les résultats du dernier sondage CROP-*La Presse* publiés cette semaine — où l'on découvre qu'en dépit de la tourmente politique actuelle dans laquelle est emporté Jean Charest, 25 % des Québécois le perçoivent comme le meilleur pour occuper la tâche de premier ministre, Mme Marois n'étant le choix que de 26 % des électeurs — que ces résultats, donc, sont proprement sidérants dans le contexte. Imaginez-t-on les conséquences d'élire un parti dont le chef est perçu comme peu qualifié pour exercer la fonction suprême?

Au cours de sa carrière, Pauline Marois a occupé pas moins de 41 charges ministérielles, parmi lesquelles le poste de vice-première ministre, de ministre de l'Éducation, de la Santé et des Finances. Son expérience considérable n'a pas d'équivalent parmi ses collègues des deux côtés de la Chambre et rend plus déroutant, en un sens, son incapacité à être perçue comme un potentiel bon premier ministre.

Alors que la crédibilité du Parti libéral est au plus bas, qu'à la faveur d'une élection le Parti québécois remporterait 40 % des suffrages contre 31 % pour le PLQ, que dans les circonscriptions francophones le PQ recevrait 45 % d'appui contre 25 % pour le PLQ, ces résultats semblent montrer, non pas une méfiance, mais une non-confiance envers le leadership de Pauline Marois à la tête du Québec. Ces chiffres, troublants à vrai dire, nous obligent à nous pencher sur la personnalité de Pauline Marois.

Bien sûr, certains, et avant tout certaines, mettront en avant le handicap d'être une femme pour justifier la perception négative qu'indiquent les sondages. Qu'on nous permette d'en douter. Rappelons qu'au sein de son propre parti, lors d'une course à la chefferie, Mme Marois fut écartée au profit d'André Boisclair, dont on connaissait les frasques à la poudre blanche et dont la démission comme chef de l'opposition à la suite d'un incident indigne de sa fonction avait mis en lumière son manque de jugement. Au nom de quels critères le PQ d'alors avait-il écarté la candidate Marois en faveur d'un candidat si discuté? Est-ce bien la femme qu'on avait écartée? Les sondages qui se succèdent et qui démontrent l'incapacité de Mme Marois de s'imposer comme une leader douée et expérimentée pour diriger ce peuple aussi turbulent qu'ambivalent ne nous renvoient-ils pas à la même perception que les membres du PQ lorsqu'ils lui avaient préféré André Boisclair?

Est-ce bien parce qu'elle est femme que Pauline Marois a tant de peine à s'affirmer? Et ne l'a-t-elle pas reconnue elle-même puisqu'elle s'est sentie obligée de faire cette malencontreuse déclaration sur sa capacité d'être une «*tueuse*» face à ses adversaires? Comme si elle n'arrivait pas à attaquer l'adversaire sans éprouver de déchirement personnel. Comme si la force de frappe nécessaire dans l'arène politique ne lui avait servi qu'à se faire élire après plusieurs tentatives à la direction de son parti.

L'ambition qu'elle a déployée pour parvenir à semer ses opposants au sein du PQ ne suffit plus. L'autorité, la capacité d'enthousiasmer les troupes, la séduction à exercer pour provoquer l'adhésion à sa cause, ces qualités feraient-elles défaut à Pauline Marois? Les électeurs la perçoivent mal à l'aise, engoncée. L'incident de son «*humble*» chalet dans Charlevoix a tout de même révélé une faille chez elle. En voulant minimiser son aisance matérielle, sa mégarésidence de l'île Bizard en faisant foi, Mme Marois laisse à penser qu'elle a du mal à assumer certaines réalités de sa vie. Faut-il lui rappeler que le sens de la justice n'est pas obligatoirement le fait des plus démunis? Et qu'au contraire, on peut être très à l'aise financièrement et sensible à l'injustice sociale? Cette tentative gauche de camouflage n'a certainement pas joué en sa faveur.

Si la très grande majorité des Québécois n'a pas plus confiance en son talent pour diriger le Québec au moment où le premier ministre actuel est traîné dans la boue par tant de citoyens qui n'espèrent que la défaite de son parti et son départ de la vie politique, quelles seront donc les conditions pour reconnaître à Pauline Marois les qualités de chef?

La politique est cruelle, car elle est aussi affaire de perception. Alors qu'elle devrait être dans l'euphorie de sa victoire appréhendée, alors que ses adversaires sont ébranlés par les allégations et les dénégations, Pauline Marois n'arrive pas à tirer profit du gros lot à sa portée. Elle peine à se battre et demeure, à vrai dire, dans l'ombre des forts en gueule de son parti. Ses amis souhaitent qu'elle retrouve du tonus, un discours rassembleur et une vision claire de son action. Les Québécois dans leur ensemble sont apparemment plus sceptiques. Les politiciens qui visent le sommet doivent savoir jouer de la conjoncture et de la conjoncture. C'est ce qui distingue souvent le premier ministre de ses ministres. Pour ne rien dire de l'art de gouverner.

CHRISTIAN TIFFET LE DEVOIR

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

La Rochefoucauld et notre perte de confiance dans la classe politique

Le recueil d'aphorismes du moraliste dépeignant la nature humaine, les *Maximes*, est toujours d'actualité

Nous revenons aujourd'hui avec *Le Devoir de philo* qui, une fois par mois, propose à des professeurs de philosophie ou d'histoire, mais aussi à d'autres auteurs passionnés d'idées, d'histoire des idées, de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

MATHIEU GAUVIN

Au cours des derniers mois, des scandales de toutes sortes ont éclaté à tour de rôle, chars tonitruants d'une triste parade qui a éclaboussé notre classe politique, tant fédérale que provinciale et municipale. Les rumeurs de favoritisme dans le secteur de la construction, de même que dans les garderies, pour ne nommer que deux domaines où la main de la corruption a, selon toute vraisemblance, posé ses doigts souillés, ont alimenté le sentiment de trahison dans la population.

Ne sont pas rares ceux qui pensent que nos politiciens, particulièrement ceux au pou-

« L'intérêt parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé... »
(39^e maxime)

voir, jouent double: d'un côté, les discours, de l'autre, les actions intéressées. L'apparence serait trompeuse. Naguère encore, beaucoup présumaient de la bonne volonté, de la bonne foi de ces hommes et femmes maintenant associés aux divers scandales, d'où la surprise dont naissent une frustration et une colère grandissantes.

Mais pourquoi cette surprise? Sans nier que cette indignation et cette colère aient aussi à leur source de bons sentiments et des exigences morales qui dépassent celles de plusieurs représentants du peuple, nous pouvons nous étonner de la surprise des colériques, étant donné les enseignements de l'histoire et le témoignage de certains écrivains comme Nicolas Machiavel (1469-1527); on a pu voir des parallèles troublants entre les recommandations de l'auteur du *Prince* et le comportement d'hommes politiques canadiens et québécois dans le remarquable film de Denys Arcand, *Le Confort et l'Indifférence*, centré sur le référendum de 1980.

On peut également penser aux écrits du jésuite espagnol Baltasar Gracián (1601-1658), mais aussi, côté francophone, du moraliste François VI, duc de La Rochefoucauld (1613-1680).

Issu de la très ancienne noblesse française, le duc fut d'abord et avant tout un homme d'action et d'intrigue: quand une partie de la noblesse française se souleva contre un pouvoir royal qui se voulait, à son détriment, absolu, il se joignit à la révolte (c'est l'épisode de l'histoire de France qu'on appelle la Fronde) contre Anne d'Autriche (1601-1666), alors régente du royaume (son fils Louis XIV étant encore trop jeune pour régner), et son puissant ministre le cardinal Mazarin (1602-1661).

En outre, ce frondeur écrivit une œuvre au sein de laquelle son recueil d'aphorismes moraux dépeignant la nature humaine, les *Réflexions ou sentences et maximes morales* (que nous nous contenterons d'appeler les *Maximes*), occupe la place centrale et est toujours d'actualité.

Le triomphe de l'amour-propre

Les 504 maximes de l'édition définitive du recueil brosent, à l'aide de brefs coups de pinceau aphoristiques, un portrait moral de l'être humain qui se veut concordant avec la réalité. L'ouvrage offre, non sans humour, un regard pénétrant sur les

comportements humains, dans un style raffiné qui peut donner, même au lecteur qui en désapprouverait le propos, un certain plaisir littéraire.

Les *Maximes* peuvent facilement passer pour pessimistes en débutant ainsi: «*Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou que notre industrie sait arranger; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants, et que les femmes sont chastes*» (1^{re} maxime). Autrement dit plus loin, et plus clairement encore: «*Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves se perdent dans la mer*» (171^e maxime).

Les hommes n'agissent que par intérêt pour satisfaire leur amour-propre, un amour de soi-même qui nous fait désirer ou dédaigner les choses toujours par rapport à nous-mêmes.

Cet amour-propre, «*le plus grand de tous les flatteurs*» (2^e maxime), est le moteur de toutes nos actions.

De cette idée, le duc de La Rochefoucauld déclina une série d'aphorismes qui devinrent célèbres. Bien sûr, les *Maximes* couvrent aussi d'autres sujets, mais malgré quelques aphorismes lumineux qui en eux-mêmes traitent d'un thème précis, il arrive souvent que les autres thèmes, les passions, l'orgueil, l'amour, l'amitié, la vanité, l'esprit, le mérite, etc., soient directement parents de ce thème central.

Les *Maximes* sont de ces écrits qui mettent en évidence l'hypocrisie, le double discours de ceux qui prétendent à la vertu, alors qu'au fond ils se prosternent devant leur propre personne comme une idole. Les vertus ne sont que des apparences qui cachent une essence corrompue, l'homme à l'état naturel maquillé par la civilisation et ses artifices.

La clé de la compréhension des maximes reste néanmoins une énigme: s'agit-il purement d'un regard désabusé porté sur le genre humain? Plusieurs le prétendent. La Rochefoucauld serait alors une sorte de psychologue.

D'autres prétendent qu'il a voulu dépeindre l'état de l'homme sans Dieu, sans l'apport de la foi chrétienne qui lui permettrait d'atteindre la vertu convoitée et de faire des gestes désintéressés.

Enfin, d'autres encore, comme Jacques Truchet dans son excellente introduction aux œuvres de La Rochefoucauld (Collection La Pochothèque / Classiques Garnier), a choisi délibérément l'ambiguïté: nous ne saurons peut-être jamais si La Rochefoucauld était fervent chrétien ou non, mais nous pouvons apprécier l'œuvre sans catégoriser l'auteur.

Le comportement de nos élites politiques

En parcourant les *Maximes*, d'anciens auront l'impression de s'offrir une lecture clairvoyante du comportement de nos élites politiques. Et pour ceux qui ne voient dans le mot «vertu», utilisé dans les citations précédentes, qu'un concept caduc appartenant à des temps anciens, il suffit de le remplacer par une expression plus à la mode souvent employée dans un sens analogue, «comportement éthique», pour actualiser le



Comment ne pas soupçonner quelque intérêt dissimulé dans le refus répété du premier ministre Charest (ici à la commission Bastarache) de déclencher une enquête publique sur la construction?



ELENA IOAN

Mathieu Gauvin: «Ne sont pas rares ceux qui pensent que nos politiciens jouent double: d'un côté, les discours, de l'autre, les actions intéressées. L'apparence serait trompeuse. Naguère, beaucoup présumaient de la bonne foi de ces hommes et femmes maintenant associés aux divers scandales, d'où la surprise dont naissent une frustration et une colère grandissantes.»

sens de plusieurs aphorismes.

La poursuite de la lecture nous convainc tout autant: «*L'intérêt parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé*» (39^e maxime)... Pour satisfaire leurs intérêts (pécuniaires, entre autres), nombre d'individus seraient

Les hommes n'agissent que par intérêt pour satisfaire leur amour-propre, «le plus grand de tous les flatteurs» (2^e maxime), qui est le moteur de toutes nos actions

des acteurs aux multiples personnages. Le jeu du désintéressement voilerait les motifs réels des hommes.

Comment ne pas penser aux députés et ex-ministres David Whissell et Tony Tomassi et à la controverse qu'ils ont causée, avant qu'ils ne doivent, dans le premier cas, démissionner de son poste de ministre du Travail après que les médias eurent révélé qu'il avait des parts dans une entreprise ayant obtenu des contrats du gouvernement sans appel d'offres; et dans l'autre cas, quitter le gouvernement Charest à la suite de nombreuses allégations de favoritisme et de la révélation d'informations gênantes, comme l'utilisation de la carte de crédit d'un entrepreneur pour régler des factures personnelles pendant son mandat?

Comment ne pas soupçonner non plus quelque intérêt dissimulé dans le refus répété du premier ministre de déclencher une enquête publique sur la construction?

De plus, songeant aux défections de députés de l'ADQ pour le Parti libéral, certains souriront à la lecture de celle-ci:

«*Nous nous persuadons souvent d'aimer les gens plus puissants que nous; et néanmoins c'est l'intérêt seul qui produit notre amitié. Nous ne nous donnons pas à eux pour le bien que nous leur voulons faire, mais pour celui que nous en voulons recevoir*» (85^e maxime).

Un député impliqué de près ou de loin dans de telles controverses plaidera sa bonne foi et arguera que l'apparence de conflit d'intérêts ne prouve en rien l'existence d'un tel conflit ou de pratiques malhonnêtes.

Qu'à cela ne tienne, échaudée par toutes ces révélations scandaleuses, l'opinion publique, pendant une période plus ou moins longue, ne le croira pas.

Cependant, une lecture préalable de La Rochefoucauld aurait peut-être pu contribuer à nous infuser une dose appréciable de réalisme en cette matière et, plus exigeants envers nos politiciens, nous aurions pu demander plus tôt et avec plus de fermeté des mécanismes transparents visant à réduire les risques que les fonds publics soient dilapidés...

Sans justifier moralement les comportements de ceux qui ont contourné les règles, la lecture des *Maximes* les éclaire de façon telle que nous les comprenons plus facilement; nous aurions été vaccinés, non contre la désapprobation de ces dernières, du moins contre une colère surprise à voir s'évaporer la bonne foi que nous leur aurions présumée!

Il faudrait cependant éviter de caricaturer et de réduire à l'absurde le propos des *Maximes* en interprétant toutes les actions

humaines comme le produit de nos vices et de notre perversité. Si l'intérêt sert l'amour-propre, cet amour-propre ne se nourrit pas que des projets qui requièrent l'obscurité pour échapper aux lois. Même si «*le bon naturel, qui se vante d'être si sensible, est souvent étouffé par le moindre intérêt*» (275^e maxime), «*l'intérêt que l'on accuse de tous nos crimes mérite souvent d'être loué de nos bonnes actions*» (305^e maxime).

C'est donc dire que nous pouvons éviter une généralisation excessive et qu'il est légitime d'espérer l'apport de politiciens motivés par l'intérêt, certes, mais d'une façon qui sera bénéfique à tous (là où l'intérêt général coïncide avec l'intérêt particulier, pourrait-on dire).

Se lire soi-même grâce aux *Maximes*

Bien que les maximes permettent d'effectuer une lecture intéressante et moins naïve du comportement des élus, ne perdons pas de vue qu'elles ne parlent pas que des gens au pouvoir, mais de l'humanité en général. Et leur mérite ne réside pas seulement dans cette connaissance du monde qu'elles offrent (et que nous avons voulu manifester plus haut), mais aussi dans la connaissance approfondie de nous-mêmes qu'elles rendent possible.

Certes, lorsque nos politiciens feront des aveux bien calculés pour se faire pardonner par l'opinion publique, nous y verrons à merveille l'application d'une maxime telle que: «*Nous avouons nos défauts pour réparer par notre sincérité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres*» (184^e maxime); mais qui ne se reconnaît pas au moins un peu dans cette phrase? Qui n'y «lit» pas un commentaire très juste sur quelques scènes de sa propre vie? Et qui ne comprend

pas un peu mieux le comportement de tel ou tel individu, qui fait l'étalage de ses faiblesses et de ses erreurs de crainte d'être jugé ou de subir pire punition?

Les *Maximes* pourraient être lues comme le manuel du désabusement ou comme une énumération de sarcasmes et, pour ces raisons, rejetées à tort comme un ancêtre des manifestations modernes d'un dégoût qui ruinerait toute confiance dans le genre humain.

Ce serait faire fausse route: si elles offrent une description du comportement humain et nous montrent une certaine logique du cœur, il n'en tient qu'à nous de les mettre à profit, comme d'une connaissance pratique. Moins de naïveté, plus de rigueur, moins de bonnes intentions annoncées, plus d'actions intégrées, voilà peut-être un résultat envisageable.

Si, en lisant ces aphorismes (dont nous avons à peine exploré la richesse), nous nous réfugions dans une interprétation réductrice qui condamne à jamais l'homme, tant le concept que tous les individus concrets — y compris notre propre personne —, nous jouerons les misanthropes dédaigneux tentés par le repli sur soi; nous ferons individuellement preuve d'une mélancolie joliment suspecte: «*Quelque prétexte que nous donnions à nos afflictions, ce n'est souvent que l'intérêt et la vanité qui les causent*» (232^e maxime).

◆ ◆ ◆
■ Des suggestions, des commentaires? Écrivez à: arobitaille@ledevoir.com.

■ Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire*: http://www.ledevoir.com/societe/devoir_philo.html#.

JACQUES BOISSINOT REUTERS

INTERNATIONAL PORTRAIT GALLERY